La bonne petite musique de la Montagne magique

Après les banquiers en 2011, accusés de tous les maux de la planète finance, Davos devait changer de bête noire en 2012. Et chacun s'attendait que la zone euro prenne le relais des banques dans le rôle de l'acteur irresponsable qui met en péril la reprise mondiale.

Surprise : depuis trois jours, un léger vent d'optimisme – une simple brise, diront les grincheux – a soufflé des Alpes suisses concernant l'avenir de l'union monétaire européenne. Le Forum économique de Davos, qui réunit chaque année dans cette petite ville patrons et gouvernants des quatre continents, est une sorte de baromètre : il indique l'état de l'humeur dans les milieux des « décideurs » économiques, investisseurs et grands argentiers.

Certes, les incertitudes qui continuent de peser sur l'euro ont marqué les débats, ainsi que l'instabilité géostratégique au Proche-Orient. Certes, l'Europe a été pointée comme l'unique zone en récession de la planète, et comme un continent vieillissant miné par les dettes et le chômage de masse. Certes, Chinois, Indiens, Brésiliens et même Américains affichaient un profil plus glorieux et un moral plus brillant.

Mais la 42e édition du Forum a manifesté le retour de la confiance sur un point déterminant : l'ap-

Editorial

titude des dix-sept membres de l'eurozone à venir à bout de la crise qui les plombe depuis seize mois. A tout le moins, le sentiment, prudemment exprimé, qu'on assiste peut-être à une lente sortie du tunnel s'est fait jour. Il se fonde sur quatre éléments, que les Européens, venus en force, ont martelés à Davos.

Le premier, c'est l'action de la Banque centrale européenne (BCE), dont le nouveau patron, l'Italien Mario Draghi, a fait forte impression. La manière dont il a relancé l'activité interbancaire en mettant 489 milliards d'euros, pour trois ans et à 1%, à disposition du secteur a été décisive. C'est le geste-clé, celui qui a contribué à changer le regard des investisseurs sur la zone euro. L'hommage du secrétaire américain au Trésor est éloquent : *« La BCE commence à se comporter comme une banque centrale »*, a salué Timothy Geithner.

Le deuxième élément positif est l'impression que les Européens sont sérieusement en train de s'engager sur la voie d'une union budgétaire, comme devrait le montrer le Conseil du lundi 30 janvier à Bruxelles. Troisième signe favorable : même en traînant les pieds, l'Allemagne devrait accepter de muscler un peu le « pare-feu » financier de l'eurozone, ce qui facilitera la contribution du Fonds monétaire international (FMI) à la solution de la crise. Enfin, la restructuration partielle et « volontaire » de la partie privée de la dette grecque devrait être acquise rapidement.

Dans cet interminable psychodrame de l'euro, on a trop souvent été échaudé pour crier victoire. Mais le ton a changé. Cela compte, puisqu'il s'agit, avant tout, de rétablir un climat de confiance auprès des marchés. Il est vrai qu'on était, à Davos, aux pieds de la « Montagne magique » décrite par le romancier allemand Thomas Mann. ■

Lire pages 12 et 13

UK price £1,50

En hausse

L'« AUTOROUTE DE LA MER » – Plus de 18 000 camions ont emprunté en 2011 le ferry entre Gijon (Espagne) et Saint-Nazaire, surtout dans le sens Espagne-France. LD Lines en attendait 13 000. Ce succès de l'« autoroute de la mer » a contribué à la stabilité du trafic du port français.

En baisse

SERNAM – Le transporteur Sernam, en difficulté après le départ de son actionnaire principal, Butler Capital Partners, sera déclaré en cessation de paiements puis placé en redressement judiciaire mardi 31 janvier, selon ses syndicats. L'ex-filiale de la SNCF emploie 1 600 salariés.

1,8 milliard de dollars, soit 1,4 milliard d'euros. C'est la somme que le groupe pétrolier Total et son partenaire coréen Samsung vont investir dans la modernisation du site pétrochimique de Daesan (Corée du Sud), détenu à parts égales. La nouvelle unité sera achevée d'ici à septembre 2014.

L'Allemagne sur le banc des accusés

A la veille du sommet de lundi 30 janvier, les critiques se multiplient contre la politique économique de Berlin depuis dix ans

Berlin
Correspondant

Lundi 30 janvier, lors du sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement, l'Allemagne devrait parvenir à ses fins : l'adoption d'un nouveau traité renforçant la discipline budgétaire des Etats membres. Rarement l'Allemagne a joui d'un tel leadership en Europe. Rarement, pourtant, sa politique a été aussi contestée. L'Allemagne, responsable de la crise ? Revue de détail des accusations proférées à l'encontre de Berlin.

Compétitivité Dans son rapport 2012 publié le 24 janvier, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que *« la compétitivité accrue des exportateurs allemands apparaît de plus en plus comme la cause structurelle sous-jacente aux récentes difficultés de la zone euro »*. Pour l'OIT, cette compétitivité vient des réformes du gouvernement Schröder qui, à partir de 2003, ont conduit à une *« déflation des salaires dans les services »*.

Cette politique a eu un impact sur la consommation, a accru les inégalités et, *« au niveau européen, a créé les conditions d'une récession économique prolongée car les autres pays n'avaient d'autre solution que de mener des politiques salariales déflationnistes encore plus sévères pour remédier à leur perte de compétitivité »*.

En visite à Berlin, le 23 janvier, Christine Lagarde, directrice générale du FMI, a rappelé que, si des pays avaient des déficits, c'est parce que d'autres avaient des excédents. Une façon de dénoncer, avec des mots plus doux, *« l'égoïsme allemand »* qu'elle avait épinglé au printemps 2011. En 2011, le communiqué publié à l'issue du G20 de Cannes précise que *« les pays affichant des excédents courants importants s'engagent à mettre en œuvre des réformes destinées à accroître la demande intérieure »*. Etaient visées la Chine mais aussi l'Allemagne.

Réponse de l'Allemagne : la modération salariale des années 2000 était nécessaire après la perte de compétitivité engendrée par la réunification (ce que reconnaît l'OIT). Et elle n'a pas concerné les industries exportatrices. Qui plus est, en 2011, comme sans doute en 2012, les salaires réels ont augmenté et la demande devrait dorénavant tirer la croissance.

D'ailleurs, relevait *Die Zeit* le 26 janvier, la part de la consommation privée allemande dans le PIB est au niveau européen : elle atteint 57,4 %. A comparer aux 57,5 % dans la zone euro et aux… 75 % en Grèce, note l'hebdomadaire de centre gauche. Néanmoins, affirme Claire Demesmay, chercheuse à la DGAP, une fondation spécialisée dans les questions internationales : *« L'Allemagne sait que la question des déséquilibres commerciaux va revenir assez vite, sans doute par le biais des euro-obligations. »*

Interrogé par la *Süddeutsche Zeitung* le 23 décembre 2011, le politologue Fritz Scharpf le reconnaît : *« La Commission, le Parlement européen et presque tous les économistes à l'extérieur de l'Allemagne pensent que les salaires et les prix devraient grimper en Allemagne, les importations augmenter et les exportations ne plus croître autant. (…) Nous devrions par exemple diminuer sensiblement la TVA pour stimuler la consommation et donc les importations. »*

Non-respect du pacte de stabilité L'Allemagne, comme la France, n'a pas respecté le pacte de stabilité et de croissance en 2002, 2003 et 2004. Pour les tenants de l'orthodoxie budgétaire, comme la CDU, ce fut *« le péché originel »* qui allait permettre aux autres pays, notamment la Grèce, de ne pas tenir leurs engagements. Pour Gerhard Schröder, alors chancelier, cela était la condition sine qua non du redressement de l'Allemagne.

Sous-estimation de la gravité de la crise en 2010 Le nouveau ministre espagnol des affaires étrangères José Manuel Garcia-Margallo a reproché mardi 24 janvier à la chancelière allemande Angel Merkel de réagir *« toujours avec un quart d'heure de retard »*.

Plus sévère, Axel Weber, président de la Bundesbank jusqu'en mai 2011, a déclaré le 3 novembre 2011 : *« Nous avons perdu deux ans à débattre de fausses solutions pour résoudre la crise de la dette. »*

Réponses inappropriées Refus des euro-obligations, de l'élargissement du mandat de la Banque centrale européenne pour qu'elle puisse acheter des obligations émises par les Etats en difficulté, de l'augmentation des moyens accordés aux mécanismes de stabilité… l'Allemagne refuserait toutes les mesures efficaces pour résoudre la crise et en imposerait d'autres qui aggravent la situation, comme la participation des créanciers privés au sauvetage d'Athènes. Par ailleurs, pointent Standard & Poor's et le FMI, en mettant uniquement l'accent sur la réduction des déficits au détriment de la croissance, Berlin entrave la reprise.

Alors que de nombreux économistes allemands et qu'une partie de sa majorité jugent qu'au contraire l'Allemagne est trop généreuse vis-à-vis des pays endettés, Mme Merkel estime qu'il est inutile de répondre aux pressions des marchés. *« Le point crucial consiste à construire l'Europe sur des fondations solides »*, martèle-t-elle. Et, si l'accent est mis désormais sur la croissance, l'entourage de la chancelière livre sans doute le fond de la pensée de celle-ci en déclarant que nombre de réformes ne nécessitent pas d'argent, mais du courage politique. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Dernières tractations avant le sommet des Vingt-Sept

Bruxelles
Bureau européen

Dans l'ombre de l'interminable crise grecque, les chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Sept devaient se réunir lundi 30 janvier à Bruxelles avec un objectif : entretenir l'accalmie qui règne depuis 2012 sur les marchés. Ils veulent finaliser le « pacte budgétaire » mis sur les rails en décembre 2011 à la demande de la chancelière allemande, Angela Merkel. Mais aussi parler croissance et emploi.

Néanmoins, la situation de la Grèce pèsera sur les discussions, surtout si aucun accord n'est trouvé ce week-end avec les créanciers privés sur la restructuration de sa dette. Avant de lancer un second plan d'aide à Athènes, deux questions ne sont pas résolues par les Européens. D'une part, l'éventuelle participation des créanciers publics – la BCE, les banques centrales nationales – à la restructuration, comme le demandent les banques privées. D'autre part, le volume financier du programme : une rallonge comprise entre 12 et 15 milliards d'euros est en discussion, en plus des 130 milliards annoncés en octobre 2011.

L'Allemagne conditionne toute nouvelle assistance à Athènes à la mise en place d'un « commissaire budgétaire » de la zone euro chargé de superviser, avec pouvoir de veto, les décisions du gouvernement grec Papademos, pour mettre enfin en œuvre les engagements pris.

Au-delà de la Grèce, les sherpas des chefs d'Etat et de gouvernement ont tenté, vendredi 27 janvier à Bruxelles, de déminer les derniers points de friction relatifs au pacte budgétaire susceptible d'être signé par tous les Etats membres à l'exception du Royaume-Uni.

Un ultime bras de fer risque d'animer les tractations lundi au sujet de la participation aux sommets de la zone euro des Etats non-membres de la monnaie unique. Soucieux de muscler le gouvernement économique de la seule Union monétaire, Nicolas Sarkozy refuse de les associer à ces réunions. Le Premier ministre polonais, Donald Tusk, menace de ne pas signer l'accord, et dénonce la mise en place d'une Europe à deux vitesses.

Automaticité des sanctions

Une autre question de fond demeure : l'automaticité des sanctions en cas d'endettement excessif. Les Pays-Bas, la Banque centrale et la Commission européenne veulent s'inspirer de la procédure prévue en cas de déficit excessif pour sanctionner les pays dont la dette reste trop lourde. Contre l'avis de l'Italie ou de la France.

La Cour de justice de l'Union européenne sera susceptible d'infliger des amendes (0,1 % du produit intérieur brut, PIB) aux pays incapables de transposer chez eux la principale innovation du texte : la « règle d'or » limitant les déficits à 0,5 % du PIB. Le nouveau traité entrera en vigueur dès janvier 2013, quand douze Etats de la zone euro sur dix-sept l'auront ratifié. Un Etat en difficulté ne pourra pas être soutenu financièrement tant qu'il n'aura pas adopté le nouveau pacte budgétaire. ■

PHILIPPE RICARD

A Davos, les responsables européens veulent redonner confiance aux marchés

Mario Draghi, le président de la Banque centrale, a avancé des arguments jugés convaincants

Davos (Suisse)
Envoyée spéciale

Ils ne crient pas encore victoire, mais le ton a nettement changé. Vendredi 27 janvier à Davos, devant un parterre d'investisseurs, de PDG et de décideurs des quatre coins du monde, l'Union européenne a déployé ses grands argentiers avec une mission : redonner confiance dans la valeur Europe.

La chancelière Angela Merkel avait donné le ton mercredi 25 janvier, à l'ouverture de ce Forum économique mondial 2012, en prononçant un discours confiant dans l'avenir de l'Union européenne. La brillante mais très agressive charge du premier ministre britannique, David Cameron, le lendemain, contre la zone euro, Berlin et Paris, a fait l'effet d'une douche froide.

Vendredi, les ministres des finances allemand, français et espagnol, escortés du commissaire européen aux affaires économiques, Olli Rehn, ont présenté un front uni pour reprendre l'offensive. Mais c'est surtout Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne (BCE), qui a marqué, après eux, les points décisifs en exposant, de façon claire, précise et convaincante, la méthode utilisée pour rétablir la confiance dans le système bancaire européen. A la fin de son intervention, il avait au moins convaincu le fondateur du Forum de Davos, Klaus Schwab : *« On a souvent le sentiment que l'Europe a affronté cette crise de façon lamentable*, a dit Klaus Schwab. *Après vous avoir entendu, je suis rassuré. »*

« La somme de progrès que nous avons réalisés est spectaculaire, a résumé M. Draghi. *Si l'on compare la situation d'aujourd'hui à celle d'il y a cinq mois, la zone euro est un autre monde. »* Le pacte budgétaire conclu par les ministres des finances, qui sera soumis lundi 30 janvier aux chefs d'Etat et de gouvernement, a souligné le patron de la BCE, *« constitue le premier pas, même timide, vers l'union budgétaire »*.

Surtout, les mesures prises pour remettre en route le système bancaire, l'injection par la BCE, au début de l'année, de près de 500 milliards d'euros mis à la disposition des banques à un taux d'intérêt réduit de moitié, de 2 % à 1 %, ont permis d'éviter, selon M. Draghi, *« sans aucun doute, une crise de liquidités majeure, une crise du système bancaire majeure »*.

La BCE a été surprise par la réactivité des banques : 523 établissements privés ont profité de cette mesure. Même s'il est encore trop tôt pour affirmer que l'argent a bien circulé pour financer l'économie réelle, ce sont des signes encourageants. Reste à constater une réactivation du marché bancaire, à voir si *« les banques se font suffisamment confiance pour se prêter de l'argent entre elles sans passer par la Banque centrale »*.

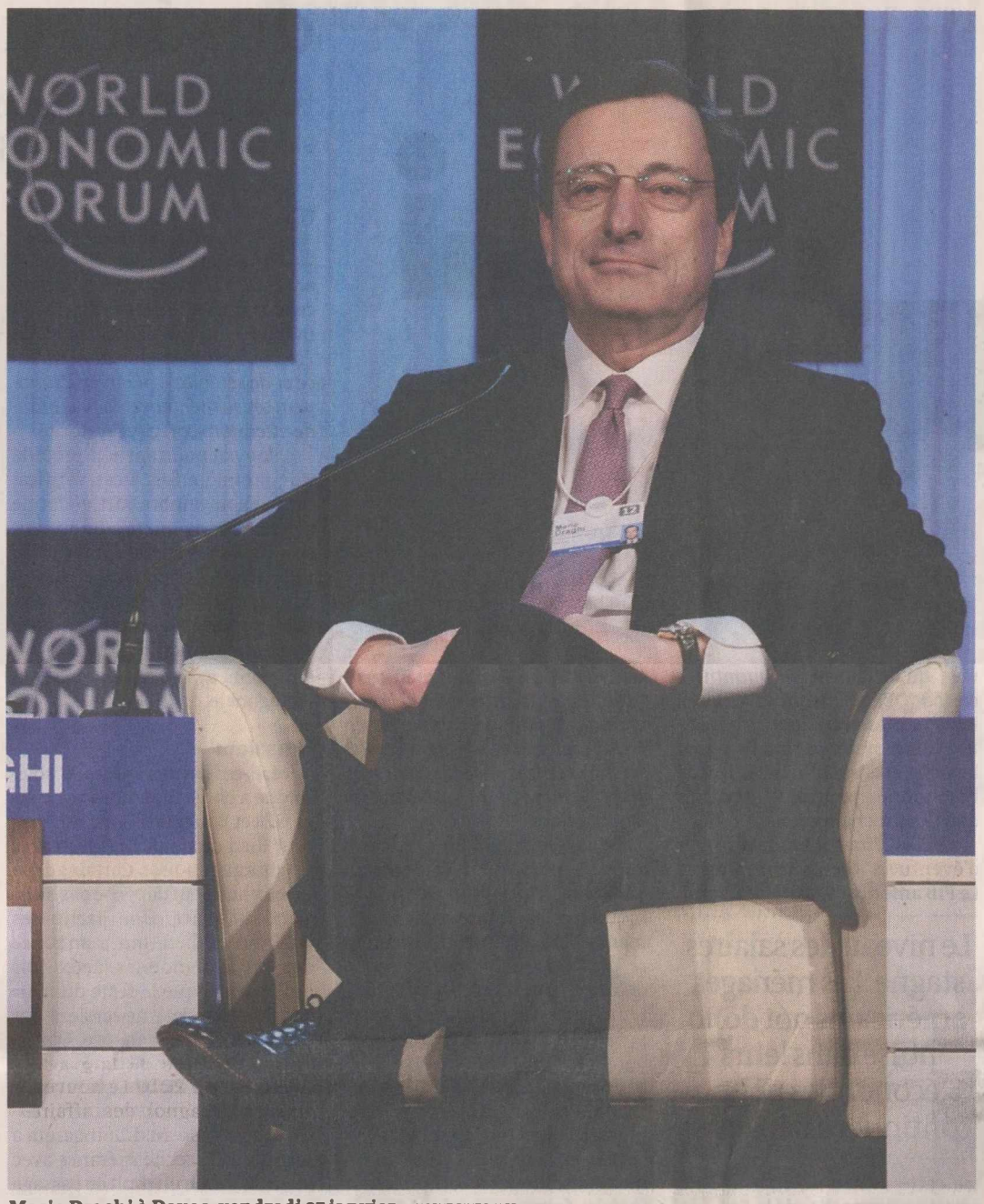

Mario Draghi à Davos, vendredi 27 janvier. VINCENT PINTO/AFP

« Evolutions positives »

Avant M. Draghi, Wolfgang Schäuble, le ministre allemand des finances, avait souligné les *« évolutions positives sur les marchés, qui montrent que la confiance se rétablit progressivement »*, et maintenu la pression sur la Grèce, dont la dette doit être ramenée à 120 % du PIB d'ici à 2020. *« La Grèce ne doit pas seulement prendre des engagements, elle doit les remplir. » « Nous pouvons éviter un défaut de paiement de la Grèce, et nous l'éviterons »*, a ajouté M. Schäuble.

Optimiste, Olli Rehn s'est avancé jusqu'à promettre un accord entre la Grèce et ses créanciers privés *« avant février »*. En écho, les ministres français François Baroin et espagnol Luis de Guindos Jurado ont expliqué que la priorité était de *« remettre la maison à l'endroit »*, d'où le pacte budgétaire. Viennent ensuite le « pare-feu » pour éviter la contagion et les mesures pour relancer la croissance et l'emploi.

Du montant du pare-feu, il a été à nouveau question lorsque ces mêmes responsables, selon une source, se sont réunis dans l'après-midi avec Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), et le secrétaire au Trésor américain, Timothy Geithner.

Le matin même, M. Geithner avait insisté en public sur la nécessité pour les Européens de construire un *« pare-feu plus musclé, plus crédible »*.

Les Etats-Unis et le FMI ne les aideront que s'ils parviennent à un *« consensus politique »* pour augmenter le montant de ce dispositif, a-t-il averti. ■

SYLVIE KAUFFMANN

Restructuration de la dette grecque : le rôle de la BCE en question

Certains veulent que des créanciers publics, dont la Banque centrale, fassent aussi des efforts

La Banque centrale européenne (BCE) devra-t-elle aussi payer pour la Grèce ? Samedi 28 janvier, les négociations entre Athènes et ses créanciers privés se poursuivaient en vue d'aboutir à l'effacement de 100 milliards d'euros sur les 200 milliards qu'ils détiennent. *« Les discussions sont en bonne voie »*, jugeait-on en haut lieu à Paris, où l'on espérait une issue rapide.

Parallèlement à ces longues négociations, un autre débat a progressivement émergé. Celui d'un éventuel coup de pouce de la part des créanciers publics de la Grèce, qui détiennent de leur côté 160 milliards d'euros d'emprunts grecs. Les pertes concédées par les créanciers privés pourraient en effet ne pas suffire à ramener la dette publique du pays à 120 % du produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2020. Il s'agit du niveau à partir duquel la dette grecque est jugée soutenable par le Fonds monétaire international (FMI), qui en a fait une condition préalable au déblocage de nouveaux prêts.

Trois pistes pourraient alors être explorées. Les aides venant des pays de la zone euro dans le nouveau programme de soutien de 130 milliards d'euros à la Grèce pourraient être augmentées. Ces Etats pourraient accepter des pertes sur leurs prêts bilatéraux passés avec la Grèce. Enfin, la BCE pourrait effacer une partie de la dette grecque qu'elle détient dans son bilan.

Programme controversé

Cette dernière issue est rejetée par la BCE, car hautement sensible. Vendredi 27 janvier, Jörg Asmussen, un des six membres du directoire de l'institution, a rappelé que la restructuration ne concernait, que les créanciers privés. Depuis mai 2010, la banque centrale a en effet engagé un programme controversé d'achat de dette publique de certains pays : elle a acquis sur les marchés entre 35 et 55 milliards d'euros de dette grecque, selon les différentes estimations d'économistes, la BCE ne publiant aucune donnée sur ses achats par pays.

Les partisans d'une participation de la BCE soutiennent qu'au final, si la banque centrale est épargnée, elle pourrait gagner de l'argent avec ces emprunts si la situation venait à se normaliser à Athènes. *« Elle a acheté ces emprunts à 88 % de leur valeur nominale »*, estime un banquier. Ils jugent aussi que la protection dont bénéficie la BCE dans ce dossier pourrait faire peur aux investisseurs présents sur d'autres dettes publiques, où la BCE est un acteur important, comme l'Italie ou l'Espagne.

Mais si, au contraire, elle effaçait, comme les créanciers privés, une partie de la dette grecque, sa perte serait loin d'être négligeable – 20 milliards d'euros pour certains –, même si la BCE possède un capital de 81 milliards d'euros pour amortir le choc (auquel s'ajoutent des plus-values latentes de 394 milliards d'euros sur les réserves des banques centrales nationales de l'union monétaire).

Une telle issue risquerait également de mettre à mal son programme de rachat d'obligations publiques, déjà controversé, notamment en Allemagne, car susceptible de transformer la BCE en *bad bank* gorgée d'actifs vérolés. Cela pourrait aussi s'assimiler à un financement direct d'un Etat, ce qui est formellement interdit par les traités. ■

C. L.

Fitch dégrade cinq pays de la zone euro

L'agence de notation Fitch a dégradé, vendredi 27 janvier, cinq pays de la zone euro : l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Slovénie et Chypre. Avec ces mouvements, Fitch aligne ses évaluations sur celles de ses deux grandes concurrentes, à l'exception du cas slovène, où elle est désormais la plus sévère. L'Italie a été abaissée de deux crans, à A – (la septième sur vingt), soit un cran plus élevé que l'évaluation donnée par Standard & Poor's (S & P) mais un de moins que Moody's. L'Espagne, elle, a été ramenée à A, comme chez S & P, mais un cran plus bas que Moody's. La note de la Belgique a été dégradée à AA, là aussi comme chez S & P, mais un cran plus haut que chez Moody's. Chypre et la Slovénie sont de leur côté notés respectivement BBB – et A.

« La première règle d'or est de ne pas réduire précipitamment l'endettement »

Pour l'économiste Michel Aglietta, l'Allemagne « doit abandonner son néomercantilisme » et « prendre en compte les intérêts de ses partenaires »

Entretien

Michel Aglietta, professeur à Paris-X-Nanterre et conseiller scientifique au Cepii et à Groupama-AM, dresse les enjeux du sommet européen du 30 janvier. Auteur de *Zone euro : éclatement ou fédération* (Michalon, 188 pages, 15 euros), il livre des recettes aux maux de la zone euro.

Qu'attendez-vous du sommet du 30 janvier ?

Il est censé se préoccuper de croissance. C'est déjà bien, puisqu'on n'en parlait pas lors des dix précédents ! Malheureusement, il ne faut pas en attendre grand-chose. On va y entendre les exhortations d'Angela Merkel : *« Faites comme nous ! »* Mais la compétitivité prix que veut Berlin est chose relative. Lorsqu'elle est vue exclusivement par la lunette des salaires, étant donné la fixité du change, la recherche de la compétitivité est la lutte de tous contre tous qui aboutit à la déflation *[baisse des prix et des salaires]*.

Vous ne partagez donc pas l'optimisme ambiant...

Non, le plan du 9 décembre reste très insuffisant et les pays de la zone euro font toujours une erreur de diagnostic en ne se focalisant que sur les problèmes de dette publique. La première règle d'or, c'est de ne pas chercher à réduire précipitamment l'endettement de l'Etat tant que le secteur privé ne peut soutenir l'économie. Après 1945, il a fallu 20 à 25 ans de croissance soutenue pour absorber le surcroît de dettes dû à la guerre !

Vingt ans, c'est long...

A court terme il faut agir, car le coût des dettes publiques peut être amplifié par les paniques des marchés. Seule la Banque centrale européenne (BCE) peut assumer cette stabilité financière, en achetant les dettes souveraines afin que leurs taux d'intérêt soient maintenus à des niveaux rendant praticables les politiques de restriction budgétaire.

La BCE fait déjà beaucoup...

Elle agit indirectement en soulageant les banques, qui ont pu acheter des dettes d'Etat. C'est la raison pour laquelle les taux n'ont pas monté après les dégradations de neuf pays par Standard & Poor's. Mais le problème peut se poser de nouveau et de façon plus dramatique, au printemps, si la Grèce est acculée à un défaut désordonné avec sortie de la zone euro.

Mène-t-on la bonne politique en Grèce ?

La Grèce ne peut s'en sortir avec la politique actuelle qui consiste à ajouter de nouvelles couches de dettes au fur et à mesure que la dépression – et non la récession – frappant le pays détruit les efforts de réduction des déficits. Pour qu'elle s'en sorte, il faudrait effacer 70 % de sa dette et injecter du capital pour régénérer son agriculture, ses PME et développer son tourisme.

La Grèce devrait sortir de l'euro ?

Dans les conditions actuelles, la Grèce a presque intérêt à mener ce pari risqué. Une telle issue aurait un coût terrible, générerait d'énormes pertes de richesses du fait de la dévaluation et appauvrirait plus encore les résidents. Mais la réintroduction d'une monnaie nationale et une dévaluation profonde redonneraient-elles une impulsion de croissance ? Ce fut le cas de l'Argentine. Le problème crucial pour le reste de la zone euro dans ce scénario, c'est la contagion par panique des marchés. Un seul acteur peut l'éviter : la banque centrale.

L'action de la BCE est-elle « le » remède à cette crise ?

C'est le premier acte. Mais on ne peut pas s'arrêter là. Car le problème n'est pas lié aux dérapages des dettes publiques seulement, mais aussi aux déséquilibres des balances des paiements, cumulant dettes publiques et privées. La deuxième étape passe par la mise en place d'une véritable union budgétaire. Cela implique une démarche coopérative faisant interagir niveau national et niveau européen. Il faut aussi que les gouvernements acceptent des engagements pluriannuels.

Que voulez-vous dire ?

Il faut que les Etats s'engagent à moyen terme, sur cinq ans, en prenant en compte les perspectives de croissance sans s'enfermer dans un carcan de règles prédéterminées. Il faut accepter des déficits quand l'économie tourne au ralenti et enregistrer des excédents lors des phases prospères. Il faut séparer les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ces dernières, fondement d'une croissance durable, ne devraient pas figurer dans l'équilibre budgétaire à respecter.

Cela contrarie la « règle d'or » souhaitée par l'Allemagne...

L'ordolibéralisme allemand suppose de se mettre dans un carcan prédéterminé. Or nous vivons dans un environnement incertain. Toute règle rigide est inefficace. L'Allemagne doit abandonner son néomercantilisme et assumer un leadership sur la zone euro qui implique de prendre en compte les intérêts de ses partenaires. Jusqu'ici, le pays a fait de l'exportation le socle de son modèle économique fondé sur la compétitivité. Cette logique a largement contribué à la désindustrialisation de l'Europe du Sud. Ces déséquilibres posent aujourd'hui un problème !

Comment y remédier ?

Il existe deux pistes. Une union de transferts, de la même façon que l'Italie du Nord finance l'Italie du Sud. Et réindustrialiser les pays qui ont perdu leur substance industrielle en favorisant un modèle industriel dont l'implantation est territoriale par nature, comme ce qui a trait à l'environnement. Un défi majeur du XXIe siècle, à mon sens. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE GATINOIS ET CLÉMENT LACOMBE

Le Monde
Dimanche 29 - Lundi 30 janvier 2012

Croissance américaine : l'embellie se précise, mais la prudence reste de mise

Au quatrième trimestre, le produit intérieur brut a progressé de 2,8 % en rythme annuel

Quand l'Europe s'embourbe dans la crise, les Etats-Unis montent en puissance... Au quatrième trimestre, la première économie mondiale a enregistré une croissance de 2,8 % en rythme annuel, a indiqué, vendredi 27 janvier, le département du commerce.

Un chiffre légèrement inférieur aux 3 % de hausse espérés par la plupart des économistes, qui atteste néanmoins de la nette accélération de l'économie américaine par rapport au deux trimestres précédents (+1,8 % et +1,3 %). Sur l'ensemble de l'année, le produit intérieur brut (PIB) américain progresse de 1,7 %.

Le *double dip*, la rechute du pays dans la récession, tant redoutée il y a quelques mois, n'est donc plus vraiment d'actualité. De fait, ce chiffre vient concrétiser les signaux d'embellie qui se multiplient : l'emploi se redresse, le marché immobilier cesse de chuter, les ménages et les entrepreneurs retrouvent le moral.

Plus confiants, les chefs d'entreprise se sont ainsi mis à reconstituer leurs stocks et les Américains ont augmenté leurs dépenses de consommation (+2 % sur le trimestre). Autres bonnes nouvelles : les exportations ont encore progressé de 4,7 % sur la période et l'inflation s'est assagie, affichant une hausse de 1,1 % en rythme annuel, contre 2,1 % entre juillet et fin septembre.

Autrement dit, les bases de la reprise économique semblent se mettre en place. D'autant que la dépense publique ne peut être accusée d'avoir artificiellement dopé l'économie : les dépenses de l'Etat à tous les niveaux (fédéral et local) ont reculé de 4,6 % au cours du trimestre. Sur l'ensemble de l'année, les dépenses du gouvernement ont ainsi fléchi de 2,1 %, *« la plus forte baisse depuis 1971 »*, note Marc Chandler, de la banque Brown Brothers Harriman, à New York.

Les Etats-Unis peuvent-ils avoir l'*« audace d'espérer »*, comme le prône le président, Barack Obama ? Les économistes préfèrent rester prudents. A leurs yeux, l'économie américaine reste fragile. Le rythme de croissance est encore insuffisant pour résorber radicalement le chômage, qui frappe 8,6 % de la population active.

Et le niveau des salaires stagne : +0,08 % sur un an, indique Gregori Volokhine, de la société de gestion Meeschaert à New York. Les ménages ont donc puisé dans leurs économies pour continuer à dépenser. *« Les Américains n'ont jamais été réputés pour être des gros épargnants »*, plaisante M. Volokhine. Mais sans accroissement de leur pouvoir d'achat, pourront-ils continuer à consommer à ce rythme très longtemps ?

Au moindre mauvais signal, la tendance peut s'inverser et la confiance disparaître. Les ménages pourraient alors à nouveau redouter l'avenir et les entreprises ralentir leurs investissements.

Bien sûr, la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, reste prête à dégainer une nouvelle arme monétaire d'envergure pour soutenir l'économie.

Ben Bernanke, son président, a d'ailleurs laissé entendre à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire, mercredi 25 janvier, qu'un troisième *quantitive easing* (QE), un dispositif visant à injecter massivement des liquidités dans le système pour favoriser le crédit, et donc le financement de l'économie, pourrait intervenir dans les prochains mois.

Cela suffira-t-il pour affronter d'éventuels « vents contraires » ? Le PIB américain, qui devrait croître cette année de 2,2 % à 2,7 % selon les pronostics de la Fed, reste confronté à des possibles chocs exogènes, a prévenu M. Bernanke. Et la transformation du ralentissement de l'économie chinoise en crash, source récurrente d'inquiétudes, n'est plus le seul point d'ombre.

> Le niveau des salaires stagne. Les ménages américains ont donc puisé dans leurs économies pour continuer à dépenser

Depuis le forum économique de Davos en Suisse, Timothy Geithner, le secrétaire américain au Trésor, a ainsi reconnu qu'une croissance de 2 % à 3 % en 2012 était *« réaliste... aussi longtemps que nous verrons davantage de progrès en Europe et aussi longtemps que nous ne verrons pas plus de risques en provenance d'Iran »*. Beaucoup de « si », donc.

De fait, le durcissement de ton adopté par les Occidentaux envers la République islamique inquiète. Si les choses s'enveniment, si une intervention militaire est décidée, le trafic dans le détroit d'Ormuz, par lequel transitent 40 % du pétrole mondial, pourrait être bloqué. De quoi faire bondir le prix du pétrole, essentiel à l'économie américaine.

Mais ce qui inquiète encore plus les Etats-Unis, c'est l'issue de la crise en zone euro. Cette union monétaire, dont ils comprennent mal le fonctionnement depuis l'origine, est un débouché important pour leurs exportations.

Surtout, une catastrophe (comme l'éclatement de la zone monétaire, le défaut désordonné d'un ou de plusieurs de ses membres...) provoquerait un choc qui pourrait plonger le pays, et, partant, toute l'économie mondiale, dans la récession. ■

Claire Gatinois

Une reprise fragile

CROISSANCE AMÉRICAINE
en %

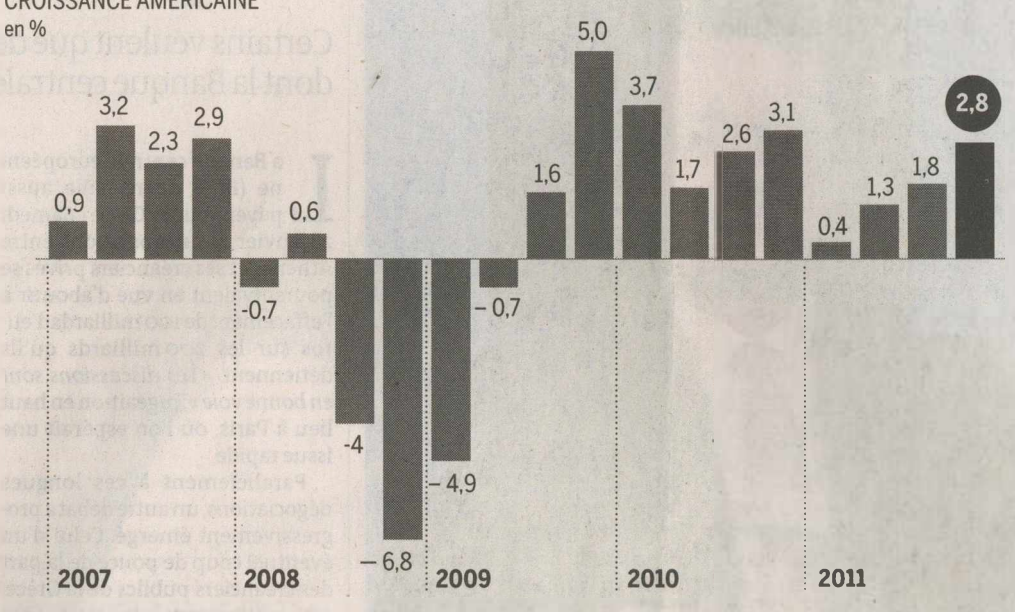

SOURCE : BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS

L'Arcep va procéder à une nouvelle vérification du réseau de Free

Le gendarme des télécoms veut lever les soupçons sur l'infrastructure de l'opérateur mobile

L'Arcep a tenu à calmer le jeu. Vendredi 27 janvier, le gendarme français des télécoms a annoncé qu'il allait de nouveau procéder à une vérification du réseau mobile d'Iliad, la maison mère de Free, *« dans un souci de transparence et de sérénité »*. *« L'Arcep examinera ces éléments avec la plus grande attention »*, précise l'Autorité.

Elle avait pourtant déjà procédé une première fois à ces vérifications, en novembre 2011, et donné son feu vert au quatrième entrant sur le marché mobile français, le 13 décembre. A l'époque, elle avait constaté que le réseau de ce dernier, comme exigé dans sa licence d'opérateur mobile 3G, couvrait au moins 27 % de la population hexagonale.

Huissiers

Mais ces derniers jours, la polémique a enflé. A demi-mot, Orange, SFR et Bouygues Telecom accusent Iliad de ne pas respecter les conditions requises. Certains d'entre eux auraient dépêché des huissiers sur place. Une partie des antennes d'Iliad, qui a annoncé des forfaits mobiles deux fois moins chers que le reste du marché (le 10 janvier), ne seraient pas allumées en permanence. Et l'essentiel du trafic des nouveaux clients de Free Mobile, qui seraient déjà des centaines de milliers, passerait sur le réseau d'Orange, qui a signé un accord d'itinérance avec Iliad (Iliad loue un droit de passage sur son réseau).

Interrogés, les dirigeants d'Iliad ont démenti que leur réseau ne soit pas conforme. *« Il fonctionne, il est au-delà des 30 % de couverture de la population hexagonale »*, assurait Maxime Lombardini, le directeur général d'Iliad, le 19 janvier.

Selon le site Internet du *Figaro*, mercredi 25 janvier, Eric Besson, ministre chargé de l'Industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, a adressé une lettre à l'Arcep, lui demandant de revérifier la couverture réseau de Free. *« De nombreuses interrogations sont apparues quant à la réalité du respect par l'opérateur de ses obligations de couverture (...). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer le respect (...) de ses obligations »*, écrit-il.

Jeudi 19 janvier, le syndicat CFE-CGC-UNSA d'Orange a par ailleurs publié un communiqué, se demandant si *« le réseau de Free était réellement activé »*. Selon le syndicat, *« il existe des techniques pour ouvrir un réseau en couverture, mais sans avoir la capacité à écouler le trafic. (...) Free a-t-il abusé l'Arcep lors des tests de couverture ? »*

Aucun recours des concurrents d'Iliad n'aurait été déposé auprès de l'Arcep. Mais l'Autorité, dont le travail de contrôle est remis en cause par ces rumeurs, a réagi en rappelant que *« le lancement d'un nouveau réseau (...) représente une opération complexe qui peut nécessiter des réglages et des mises au point »*. Elle « tacle » au passage les trois grands opérateurs : *« L'obligation de couverture, dans les deux ans suivant la délivrance des autorisations, qui était prévue par les licences 3G attribuées en 2001 et 2002 respectivement à Orange, SFR et Bouygues Telecom, n'a pas été respectée. »*

Cité par l'Agence France Presse, le directeur exécutif d'Orange, Pierre Louette, s'est dit *« extrêmement surpris que l'Arcep fasse cette comparaison dénuée de fondement. C'était une époque et un contexte différents ; Free arrive alors que la 3G existe depuis six ans et que les autres opérateurs ont essuyé les plâtres en 2005 »*. Chez Iliad, Maxime Lombardini reste serein : *« L'Arcep a pris la décision la plus sage. La vérification prouvera que nous sommes dans les clous. »* ■

Sarah Belouezzane et Cécile Ducourtieux

Les firmes françaises font profil bas en Turquie après le vote d'une loi pénalisant la négation des génocides

Près de 400 entreprises françaises, représentant 100 000 emplois, sont implantées dans le pays

Istanbul
Correspondance

Une vingtaine de représentants de sociétés françaises ont été convoqués, vendredi 27 janvier dans la matinée, au ministère de l'économie, à Ankara, sommés de venir entendre les remontrances du ministre de l'économie Zafer Caglayan. Mis sous pression par le gouvernement, les milieux économiques franco-turcs sont en première ligne, depuis l'adoption par la France, le 23 janvier, au Sénat, d'une loi pénalisant la négation des génocides.

Plombés depuis plusieurs années par des relations diplomatiques tendues, les échanges bilatéraux, qui ont avoisiné 12 milliards d'euros en 2011, pourraient souffrir de cette nouvelle passe d'armes, craignent les entrepreneurs. *« La consigne, c'est profil bas »*, témoigne un cadre de la TEB, filiale turque de BNP Paribas.

Depuis quelques jours, des autocollants appelant à boycotter les produits français ont fait leur apparition sur les pare-brise des taxis stambouliotes. Une campagne, relayée par le site Internet « Boycott France », recense plusieurs dizaines de marques tricolores à ne plus consommer.

Près de 400 entreprises françaises, responsables d'environ 100 000 emplois, sont implantées en Turquie, dont la quasi-totalité des sociétés du CAC 40.

Sanofi-Aventis, lié par de gros contrats avec le ministère turc de la santé, et qui a investi dans un centre de production de vaccins inauguré en 2011, s'inquiète. Pour préserver ses intérêts, le groupe pharmaceutique a « invité » son directeur, Olivier Guillaume, à démissionner de ses fonctions à la tête de la chambre de commerce franco-turque.

« Tracasseries »

« Une grande chaîne turque de supermarchés, proche du gouvernement, a annulé un contrat d'approvisionnement avec une société française qui venait de s'installer », ajoute un patron français, en Turquie depuis vingt ans.

Autre cible, le géant de la restauration collective, Sodexo, dont les revenus en Turquie avoisinent 2 milliards d'euros, selon Sait Karabagli, le président de la chambre des restaurateurs d'Istanbul. *« Nous allons boycotter ceux qui, en France, tentent de salir la Turquie »*, a précisé M. Karabagli.

Sodexo distribue chaque jour des milliers de repas et tire 40 % de son chiffre d'affaires en Turquie de contrats juteux avec les forces armées. Son ancien « directeur pays », Esref Hamamcioglu, juge pourtant le risque de boycott faible : *« Il n'y aura pas d'annulation de contrats, mais il peut y avoir des tracasseries administratives ou douanières*, estime-t-il. *Ce seront surtout des initiatives individuelles, marginales et populistes. Après trois à six mois de pression, cela va se calmer. Il faut faire profil bas. »*

Le PDG de Renault, Carlos Ghosn, a précisé vendredi que son groupe, présent depuis quarante ans, ne s'attendait pas à subir des sanctions en Turquie. Le constructeur jouit d'une position protégée : un véhicule sur six vendus sur le marché turc est une Renault.

Le Medef a jugé utile de convoquer, cette semaine à Paris, une réunion des sociétés françaises qui s'inquiètent de leur situation en Turquie. Les marques les plus exposées y sont les plus consommées : Carrefour, Total, L'Oréal, par exemple, sont solidement implantées sur le marché turc (+7,5 % de croissance en 2011).

En 2006, après le vote par l'Assemblée nationale d'une première proposition de loi sur la pénalisation du négationnisme, une campagne de boycott avait engendré, pour ces enseignes, des baisses de chiffre d'affaires de plus de 10 % pendant quelques mois. En 2001, après le vote par la France d'une loi reconnaissant le génocide de 1915, un mouvement de boycott similaire avait été mis en place.

Aujourd'hui, font remarquer les milieux d'affaires, les économies française et turque sont plus imbriquées que par le passé. La Turquie réalise environ 45 % de ses échanges avec l'Union européenne. Un boycott décrété par le gouvernement paraît donc impossible.

En décembre, le ministre de l'économie, Zafer Caglayan a relevé que la Turquie pouvait difficilement mettre en œuvre des mesures de rétorsion. En revanche, les firmes françaises devraient être maintenues à l'écart des grands contrats d'infrastructures, marchés publics et privatisations. *« C'est déjà le cas depuis une dizaine d'années »*, relativise un patron français. ■

Guillaume Perrier

Publicité

Polémique après le retrait des affiches de Stéphane Guillon

L'histoire a littéralement enflammé Internet. L'humoriste Stéphane Guillon s'est plaint, jeudi 26 janvier sur son compte Twitter, puis sur Canal +, que les affiches de son spectacle aient été retirées du métro parisien par Metrobus, la régie publicitaire de la RATP et filiale de Publicis. Sur ces affiches, où l'humoriste fait la révérence, on peut lire en lettres rouges sur fond noir : *« En mai 2012, Stéphane Guillon s'en va aussi »*. Un slogan jugé trop politique à l'approche de l'élection présidentielle par Metrobus. Pour Gérard Unger, le président de la régie, interrogé par Europe 1, cela ne relève pas de la censure. *« Nous sommes en période électorale, la RATP est un service public soumis à la règle de neutralité. On ne peut pas imposer un avis au public. »* – *(AFP, Reuters.)* ■

Luxe 40 millions d'euros d'amende dans le parfum
Dans un arrêt rendu jeudi 26 janvier, la Cour d'appel de Paris a confirmé une décision de l'Autorité de la concurrence prononcée en 2006 contre 13 grands noms du luxe (Dior, Hermès, Chanel, Shisheido, L'Oréal...) et trois sociétés de distribution de parfums (Marionnaud, Sephora, Nocibé), pour avoir fixé un prix public indicatif des produits, afin d'uniformiser les prix vers le haut. Ils ont été condamnés à plus de 40 millions d'euros d'amende pour entente illicite sur les prix entre 1997 et 2000. – *(AFP.)*

Aérien Spanair cesse son activité
La compagnie aérienne espagnole Spanair, en grande difficulté financière, a cessé son activité, a annoncé vendredi 27 janvier le ministère espagnol de l'équipement. La compagnie aérienne scandinave SAS, qui détient encore 10,9 % de Spanair, a averti que cet arrêt aurait un impact négatif de 1,7 milliard de couronnes (191 millions d'euros) sur ses comptes. – *(AFP)*.

Conjoncture La Belgique est déjà en récession
Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé vendredi 27 janvier que la Belgique était d'ores et déjà entrée en récession économique et que son produit intérieur brut (PIB) devrait stagner en 2012. *« Les perspectives économiques sont difficiles. Une récession est déjà en cours en Belgique et il est prévu que le PIB réel stagnera en 2012, avant une lente reprise en 2013 »*, a affirmé le FMI, dans les conclusions préliminaires de son rapport annuel sur l'économie belge. – *(AFP)*.